

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****DELIBERATION N° 26_2026**

Date de convocation : 18/06/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19
Présents : 18
Votants : 19

**Nombre de suffrages
exprimés**

Pour : 19
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux juin à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de BENQUET, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre MALLET, Maire.

Présents : BAILHET David, BIBES Christine, BUGEAUD Agnès, CANDAU Jean-Marc, CLAVÉ Nathalie, CLAVÉ Nicolas, DUPRAT Sandra, FLORENS Marc, GERVAIS Magalie, JOUANY Dorothée, LATASSE Emmanuel, LEREDE Annabelle, MALLET Pierre, MASSAROTTO Philippe, PENABAYRE Joanie, SAINT-JEAN Pauline, SONNEVILLE Jean-Luc, SOTOM Stéphan

Absents excusés et représentés : PRINCE Jean-François (a donné pouvoir à MASSAROTTO Philippe)

Secrétaire de séance : CLAVÉ Nathalie

Objet : Remboursement exceptionnel des frais de mise en service de la fibre

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le courrier en date du 10 juin 2026 de M. et Mme GOURGUES, locataires d'un logement communal, et la facture incluant des frais de mise en service de la fibre d'un montant de 49 euros,

CONSIDÉRANT la fermeture programmée du réseau cuivre rendant nécessaire le recours à la fibre pour maintenir un service de téléphonie fixe ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- D'accorder, à titre exceptionnel, le remboursement à M. et Mme GOURGUES de la somme de 49 euros correspondant aux frais de mise en service de la fibre ;
- D'imputer la dépense au budget communal ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à procéder au remboursement.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire, Pierre MALLET

Le secrétaire de séance,

